

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 174

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur les dangers qui peuvent en résulter pour la propagation des maladies infectieuses, et en particulier de la tuberculose. Il ne faudrait pas croire que la question soit absolument neuve. On s'en est déjà préoccupé, et M. Remlinger cite avec raison une circulaire de l'évêque de Reggio en réponse à une demande d'un comité local. L'évêque a très bien rappelé à tous les curés de son diocèse que le but de l'Eglise est de procurer à ses enfants, non seulement le salut des âmes, mais encore le bien-être temporel... « Le plus grand des biens temporels dont l'homme puisse jouir sur la terre, dit ce prélat est la santé physique et la conservation de la vie. Il faut donc user de toutes les mesures de l'hygiène pour se préserver des infirmités du corps. Le divin Maître a passé sur la terre en faisant le bien à tous, et en rendant la santé à ceux qui l'avaient perdue, *pertransiit benefaciendo et sanando omnes*. » L'évêque de Reggio formule ensuite très clairement les pratiques hygiéniques à adopter dans les églises. En voici le résumé :

1° Dans toutes les églises, après les jours de fête et les agglomérations extraordinaires, on doit procéder à la désinfection du dallage au moyen de la sciure de bois humectée avec une solution de sublimé corrosif à 1 pour 1.000. En temps ordinaire, on ne procédera au balayage habituel qu'après avoir arrosé le pavage, afin de ne pas soulever de poussière.

2° Chaque semaine, et même plus souvent, on enlèvera la poussière des bancs et confessionnaux avec une éponge ou un linge humecté d'eau ; et on lavera les grilles des confessionnaux avec de la lessive, et on les polira.

3° Les bénitiers doivent être vidés chaque semaine, puis lavés avec de la lessive bouillante ou avec une solution de sublimé à 1 pour 1.000, et rincés ensuite avec de l'eau.

Il serait bon de mettre partout en pratique les très sages recommandations du savant évêque de Reggio.

Curiosités Horlogères

On cite parmi ces curiosités une pendule qui est due au talent de M. Palis, horloger à Bordeaux.

L'ingéniosité de son hauteur ne va sans doute pas jusqu'à prouver la possibilité du mouvement perpétuel, mais elle permet de concevoir ce que nous pouvons appeler le mouvement continu. Voici la description qu'en donne le *Moniteur de la Bijouterie et de l'Horlogerie* :

En effet cette pendule, une fois en marche n'a plus besoin d'être remontée, la force qui détermine son mouvement n'est ni la détente d'un ressort, ni l'intervention d'une puissance motrice à déperdition comme la vapeur ou l'électricité. M. Palis s'est servi pour faire marcher son horloge du pouvoir magnétique permanent de pièces en fer. On sait que deux morceaux de métal constituant deux pôles magnétiques de même nom se repoussent. Rien de plus simple : cette action répulsive est constante, il n'y a aucune déperdition de force ; elle est comparable à un jet d'air ou de vapeur comprimée qui serait produit sans qu'il n'y ait jamais de perte. Cette comparaison n'est qu'une assimilation, car l'action répulsive d'un aimant sur un autre n'est accompagnée d'aucun mouvement de particules.

Ce principe une fois admis, il ne s'agissait plus que de trouver la machine qui le met en application.

Un grand cercle est muni d'une série de pe-

tites pièces métalliques coudées en angle droit et articulées. Le bras le plus long de chacune de ces pièces est terminé par une masse pesante ; quant au petit bras du levier, il sera aimanté négativement, supposons. Supposons aussi que ce petit bras trouve une pièce de fer également aimantée négativement, il sera repoussé ; le long bras du levier se redressera instantanément. Or, comme tout le système est en mouvement dans le même sens que les aiguilles d'une montre, le long bras aura vite dépassé la verticale et la petite masse agira de façon à favoriser le mouvement de rotation.

Tout le secret du mouvement est là. Produire le redressement successif des tiges de façon à éloigner les masses du centre du cercle et produire ainsi la marche du système. On conçoit qu'une fois la pendule en mouvement, il n'y a aucune raison pour qu'elle s'arrête, tant que l'alimentation des pièces sera conservée, la répulsion se produira et la mécanique marchera.

Elle a, d'ailleurs, donné des preuves de sa bonne marche en fonctionnant plusieurs mois sans s'arrêter.

Un système d'embrayage quelconque permet aux aiguilles de la pendule de marquer l'heure ; il va sans dire que l'appareil est muni d'un balancier et d'un régulateur.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

In étudiant qu'aivay fain ai peu soi, sain le sou dain sai baigatte, entré in bé djos de tchâ-tan dain in cabaret voû ay demandé ay boire ai peu ay maindie. En maindiegeint, se pensé-té, i veu bin imâdginay in truc po me sâvya sain payie. Le cabaretie était un de ces cabareties de vladige qu'aint bin seivent pu d'echepit âto de lai tête que dedains ; l'étudiant ne feupe longtemps sain le remairtiay. Ay l'eufré in vare en si cabaretie que ne refusépe. Le djnene étudiant raiconté que son père était de lai Bourgogne, propriétaire de vaingnes, aipeu que lu, son fé unique, se cognéçay parfaitement en lai manipulation des vins. Le cabaretie, qu'airay aimay aiqueurchie in secret ou l'âtre po diain-gnie daivaintaidge, invité l'étudiant ay visitay sai tiaive po faire quéque essai, po prouvay qu'ay diay bin lai voitray.

Le djnene hanne ne demanday que çoli. Tiaïn ay fennent en lai tiaive, l'étudiant poi-ché in bossa aivo in vilebeurtiïn ai peu dié à cabartie : Botay voté doigt à petchu po que le vin ne couleuche feu, i iay léchie tchu lai tâte les poudres qu'ay me, fâ po mon expérience. Vos comprante que le farçou paitché et que le cabartie ne lé djneais revu. Si raiconte cie farce, ce n'ape à moins po indiquay es étudiants comme ay fâ s'en tirie tiaïn an n'ompe de sous. Ce n'ape dinche qu'ay fâ faire : i vos le diray enne âtre fois.

Stu que n'ape de bôs.

Bibliographie

Quo vadis ? *Un roman sous Néron*, par Henri SIENKIEWICZ. Traduit du polonais par la baronne de Baulny, née Rouher. Edition richement illustrée contenant 17 gravures originales, trois vues, deux cartes et deux plans détaillés de maisons parisiennes de l'époque. — 1 vol. de 784 pages.

Le nom de Sienkiewicz a fait autour du monde une marche triomphale. *Quo vadis* a été, aussitôt après son apparition, traduit en cinq langues, et à l'heure actuelle, il se trouve reproduit en vingt-quatre langues différentes.

La présente traduction est due à la baronne de Baulny, née Rouher, qui a la première traduit en français des fragments de *Quo vadis* ; fragments qui ont paru dans le *Correspondant* des 25 décembre 1896, 15 et 25 janvier 1897. C'est la seule édition illustrée qui existe en langue française. — Cette édition des établissements Benziger et C^{ie} se distingue autant par les beautés du style, que la baronne de Baulny a su conserver à sa traduction, que par les belles gravures qu'elle contient.

On nous entendra si nous ajoutons que la lecture de *Quo vadis* ne doit être conseillée à la jeunesse ou autorisée qu'avec circonspection.

Nous avons reçu le dernier numéro de *La Suisse Sportive*, transformée en revue illustrée que tous les sportsmen de notre pays tiendront sans doute à lire et à conserver.

Par la multiplicité de ses illustrations, par l'intérêt et la variété de ses articles, *La Suisse Sportive* constitue enfin un organe sportif digne de notre pays. C'est une lacune qui restait à combler ; c'est chose faite aujourd'hui et d'une façon des plus heureuses.

Prix du numéro 20 centimes. — Abonnement 1 an : 5 fr. Administration : 6, rue du Commerce, Genève.

Ça et là

Fraude ingénieuse. — Une ancienne actrice parisienne, au cours de quatre voyages successifs entre les Etats-Unis et le Canada, a passé, en contrebande, pour plus de 400.000 francs de diamants. Les douaniers s'en doutaient ; ils la fouillaient minutieusement et ne trouvaient rien.

C'était bien simple pourtant. La dame était accompagné d'un chien qu'elle avait fait jeûner pendant deux jours ; puis elle lui avait donné de la viande contenant des diamants. L'animal, affamé, s'était jeté dessus et avait avalé le tout. Arrivée à destination, l'actrice éventrait la bête, en retirait les pierreries, et le tour était joué.

La dernière fois, elle avait pour compagnon un caniche noir. Au cours du voyage, le chien mourut. Une inspecteur des douanes fit procéder à l'autopsie de l'animal, qui avait l'estomac plein de diamants.

Le crime d'un ventriloque. — Ces jours derniers aurait été arrêté à Vienne (Autriche) un M. Vogl, agent de change, inculpé d'avoir empoisonné un vieil avaré millionnaire, nommé Taubin, et d'avoir accaparé sa fortune de la façon suivante : La victime aurait été morte depuis longtemps quand le prévenu amena auprès de son lit un avocat et un clerc, mandés comme témoins. Ceux-ci auraient entendu ces paroles qui paraissent prononcées par Taubin : « Je lègue tous mes biens à Vogl. » Or, ce dernier, étant ventriloque, aurait prononcé les mots qui lui léguaient une fortune.

Un duel en wagon. — Deux colonels du Kentucky, duellistes bien connus, se rencon-